

Fiche d'information sur la confidentialité et la protection des données dans le cadre du travail à domicile.



Indications sur le comportement à adopter dans le cadre du télétravail

Veuillez respecter les points suivants lorsque vous travaillez à domicile ou en déplacement:



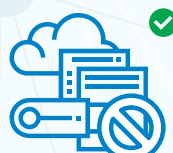
Protégez les données et les documents de manière à ce que des tiers ne puissent pas les consulter ou y accéder.



Ne notez pas les mots de passe



Éviter qu'une tierce personne puisse voir l'écran de votre ordinateur.



Ne stockez pas de données sur des clés USB, des appareils privés externes et des nuages personnels.



Mettez tous les documents sous clé.



Envoyez les données personnelles sensibles par e-mail crypté.



Activez le verrouillage de l'écran lorsque vous quittez votre poste de travail.



Tenez des conversations téléphoniques/vidéoconférences confidentielles hors de l'écoute de tiers.



Ne prenez pas chez vous des documents confidentiels et ne les imprimez pas.



Séparez les données et les e-mails professionnels et privés.